

# CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL DE CROSS-TRIATHLON

## LAC DE DEVESSET

*18 Septembre 2021*

# COMITÉ D'ORGANISATION & REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

## COMITÉ D'ORGANISATION

<b>Directeur de Course</b>	Bruno Damiens
----------------------------	---------------

## REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

<b>Délégué Technique référent</b>	Théo Grégoire
<b>Arbitre National</b>	David Peiffer



# PROGRAMME & HORAIRES

<i>Retrait des dossards : lac de devesset</i>	<i>samedi 18 septembre de 13H à 15H15</i>
---	---

## HORAIRE

	Aire de Transition	Ouverture Aire Transition	Fermeture Aire Transition	Aire d'appel	Départ	Protocole	Distances
Toutes Catégories	Parc n°1	15:00	15:50	15:55	16:00	18 : 30	1 km - 22 km – 8 km



# SITE DE COURSE



# RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION SPORTIVE

Les Épreuves Nationales sont régies par la Réglementation Sportive Internationale (World triathlon) amendée par la Fédération Française de Triathlon , ainsi que la Réglementation Sportive.

Pour les Épreuves Nationales, la Réglementation des Épreuves Nationales prévaut sur la Réglementation Sportive.

Ces règles ont pour objectifs de :

- Créer un climat de sportivité, d'équité et de fair-play,
- Garantir sécurité et protection,
- Pénaliser les athlètes qui ne respectent pas les règles

[Cliquez ici pour accéder aux Réglementations](#)



**Le « pass sanitaire » consiste en la présentation, numérique (*via* l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :**

**1.** La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale, soit :

- 7 jours après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
- 28 jours après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson) ;
- 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).

**2.** La preuve d'un test négatif de moins de 72h (ou 48h pour les tests antigéniques dans le cadre de voyages vers certaines destinations, comme la Corse, les collectivités d'outre-mer et l'Union européenne)

**3.** Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.



# CONSIGNES ARBITRAGE 1/4

## DOSSARDS ET TENUES

### DOSSARDS

#### Avant Course :

3 Points d'attache et dossard à présenter aux arbitres à l'entrée de l'Aire de Transition. **Ceinture porte dossard obligatoire.**

#### En course :

Devant en course à pied

Derrière en cyclisme

Ceinture au dessus de la taille

#### A l'arrivée :

Vigilance sur la numérotation visible pour le classement

En cas de doute, revenir vers les arbitres

### TENUES

Le port de la **tenue club est obligatoire**. En cas d'oubli, l'athlète sera reversé dans la course open dont le départ est prévu 5 minutes après le championnat de France



### Avant course

- Pas de sac ni de caisse à l'emplacement
- Une serviette est tolérée au sol
- Pas de signe distinctif permettant de repérer plus facilement son emplacement
- Pas d'affaires au delà de la roue avant du vélo pour ne pas gêner la circulation

### En course

- Rangement des affaires au sol à l'emplacement de l'athlète
- Suspendre le vélo par la selle
- T1 : attacher son casque avant de saisir son vélo
- T2 : ne pas détacher son casque avant d'avoir suspendu le vélo
- Respect des lignes de montée et de descente



# PARTIE NATATION



**Aspiration-abri, drafting autorisé**

Il est interdit pour les concurrents doublés par ceux ayant un tour d'avance de prendre abri derrière ceux-ci.

**Pas de jet de déchets**

**Bar end ou corne de vache autorisée**

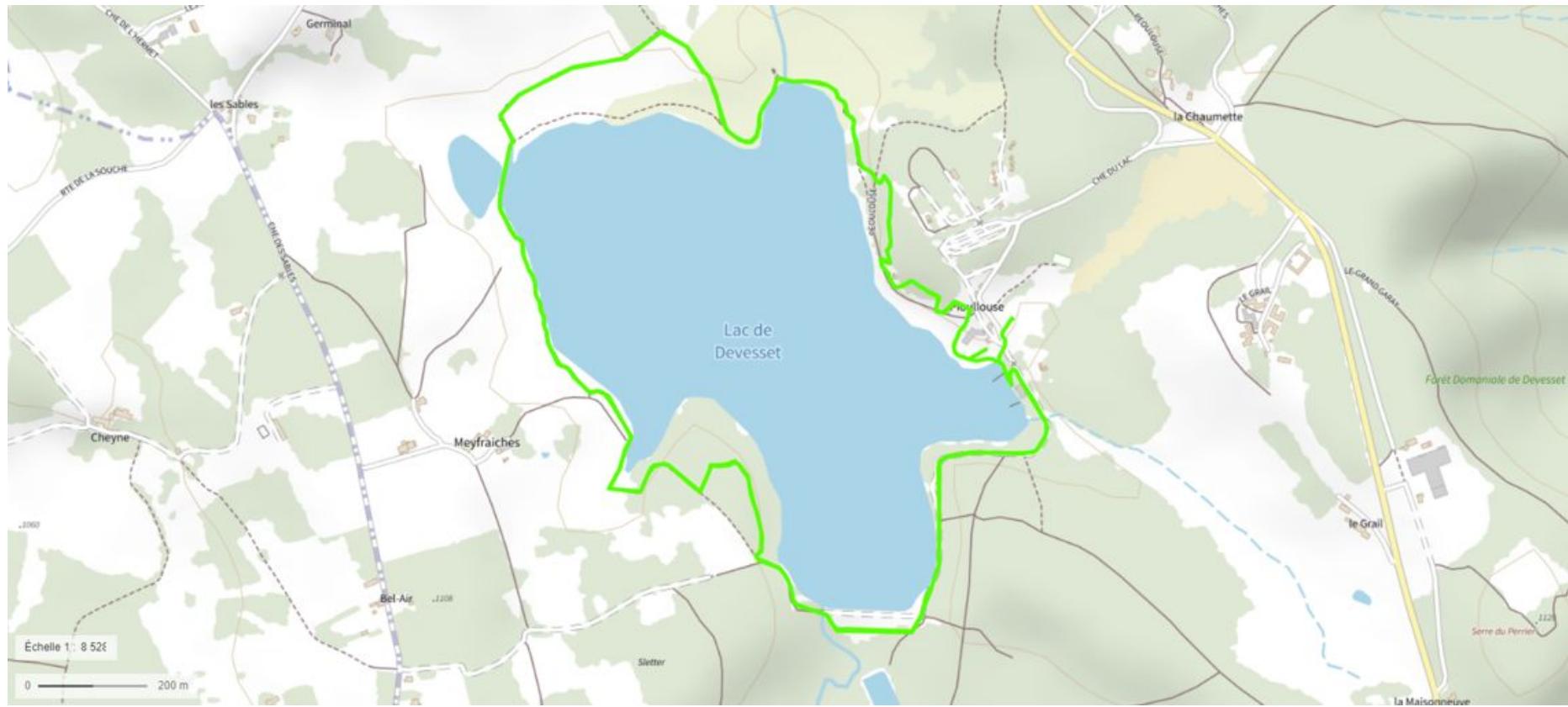


## **2 tours à effectuer**



# COURSE À PIED

2 tours à effectuer



Course avec Aspiration-Abri	
Départ	Stop & Go en T1
Natation	Penalty box
Transition 1	Penalty box
Vélo	Penalty box
Transition 2	Penalty box
Course à pied	Stop & Go (Carton Jaune)

Affichage du numéro de l'athlète sur un tableau situé avant la zone de pénalité.

L'athlète est responsable de la prise de connaissance de cette information et de la réalisation de cette pénalité.

Il se présente dans la zone de pénalité. Le décompte du temps commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité.

L'épreuve se courant sur une distance M, le temps par pénalité sera de 15 secondes

- Il est de la responsabilité des athlètes et de leurs coachs, de s'assurer d'être présents au plus tard 5 mn avant la remise des prix de leur course.
- Les athlètes d'un même club sont dans des tenues identiques lors de la cérémonie protocolaire, aux couleurs et au nom du club.
- La tenue de cérémonie comprend : Un survêtement complet (veste et pantalon) ou la tenue de course

## A. Lieu

1. **S'il est diligenté par les autorités compétentes, le contrôle se déroulera**

*Base de loisir du lac de devesset*

## B. Modalités administratives

1. **Se munir d'une pièce d'identité et accompagné de son chaperon,**
2. **Les athlètes «mineurs» doivent être accompagnés d'un adulte,**

# PARTENAIRES

## PARTENAIRES FÉDÉRAUX



## PARTENAIRES ORGANISATION



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

Retrouvez toutes les informations de l'épreuve sur le site de l'organisation  
<https://www.comitedromeardeche-triathlon.fr/page-1/>

Retrouvez les Réglementations Sportives :  
<https://www.fftri.com/la-federation/textes-officiels/>

Retrouvez les Résultats sur le site du Chronométreur :  
<https://chronospheres.fr/evenements/resultats>



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
TRIATHLON

# Merci de votre attention ...